

CONSEIL 
DE QUARTIER | ORSAINVILLE

**6ÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE**

**24 septembre 2025 – 19h00
Pavillon du Jardin
5295, rue des Violettes, Québec**

ÉTAIENT PRÉSENTS(ES) :

M. Benoît Gosselin	Président
Mme Chantale Coulombe	Vice-présidente
Mme Sonia Tchuembou	Trésorière
M. Charles-Élie Fallu	Secrétaire
Mme Lison Boulanger	Administratrice

ÉTAIENT ABSENTS(ES) :

M. Marc Auger	Administrateur
---------------	----------------

INVITÉ(ES) :

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS(ES) :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques - Ville de Québec
Mme Renée Poulin	Secrétaire de soutien
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts Arrondissement de Charlesbourg
M. Claude Lavoie	Conseiller municipal – District Saint-Rodrigue – En Remplacement de Mme Marie-Pierre Boucher.

Quatre (4) résidents(es) assistent à cette assemblée.

IL Y A QUORUM

CONSEIL 
DE QUARTIER | ORSAINVILLE

PROJET D'ORDRE DU JOUR

**6^{ème} assemblée ordinaire du Conseil de
quartier d'Orsainville**

1.	Ouverture de l'assemblée	19h00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19h02
3.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 28 mai 2025.....	19h05
4.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 juin 2025	19h07
5.	Suivi au procès-verbal	19h10
6.	Dossiers du Conseil de quartier	20h25
	• Comité de travail environnement	
	• Comité Mobilité et sécurité routière	
	• Plan d'action 2026-2027	
7.	Période d'intervention des conseillers municipaux.....	20h05
8.	Période de questions commentaires des citoyens	20h20
9.	Correspondance et trésorerie	21h30
	• Paiement de la secrétaire de soutien.	
10.	Divers	20h35
	• Point de restitution et d'information	
11.	Levée de l'assemblée	21h40

Note : L'horaire et à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

M. Benoît Gosselin
Président

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Benoît Gosselin souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 6ème assemblée du Conseil de quartier d'Orsainville.

M. Ernesto Salvador Cobos est responsable d'accompagner le travail du Conseil de quartier du point de vue administratif auprès de la Ville.

La participation des candidats et des élus.es qui se présentent aux élections municipales et ceux qui sont déjà en option doivent garder un certain comportement durant les assemblées ordinaires du Conseil de quartier. Ce dernier n'est pas une tribune pour des projets électoraux. Il leur est permis de poser des questions, de se présenter, mais pas de faire la promotion de leur programme électoral. C'est un espace qui est loué par la Ville et les ressources ne peuvent être utilisées à des fins électORAUX. Les échanges doivent se faire en dehors de l'assemblée ordinaire du Conseil de quartier. Les candidats peuvent participer à titre de citoyens, poser des questions aux administrateurs, connaître les enjeux, mais sans entrer dans des discussions sur un programme électoral.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A la demande de M. Martin Filteau, le point suivant est ajouté à l'ordre du jour :

6.0 – Dossiers du Conseil de quartier.

- 6.4 - Plan d'actions pour le mémoire de septembre 2023.

SUR UNE PROPOSITION DE MME SONIA TCHUEMBOU, IL EST RÉSOLU
UNANIMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2EME ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 28 MAI 2025.

CQO-25-CA-026

SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier adopte le procès-verbal de la 2^e
assemblée spéciale tenue le 28 mai 2025.

ADOPTÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 18 JUIN 2025

CQO-25-CA-027

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

SUR UNE PROPOSITION DE M. BENOÎT GOSSELIN, IL A ÉTÉ RÉSOLU À
L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier adopte le procès-verbal de la 5^{ème} assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2025 tel que présenté.

ADOPTÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

5.1 – Résolution concernant les résidus verts

Mme Lison Boulanger fournit des explications additionnelles concernant les résidus verts. La période de ramassage des résidus verts est maintenant beaucoup trop tôt et il est important de la réviser pour refléter la réalité suite aux changements climatiques. Plusieurs conseils de quartier ont demandé ce changement.

« Nous vous remercions de nous avoir transmis les préoccupations de votre organisme concernant la gestion des résidus verts à la suite du défi « Mai sans tondeuse ». Nous saluons leur engagement envers cette initiative écologique.

Nous encourageons fortement les citoyens à privilégier l'herbicyclage, qui permet de réduire considérablement le volume de résidus à gérer. Les citoyens peuvent obtenir de l'information sur cette pratique sur le bloc et les site internet de la Ville :

Entretenir sa pelouse de manière écologique – Bloc #AccentLocal

<https://blogue.ville.quebec.qc.ca/agir/pelouse-ecologique/>

Herbicyclage

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/matières-organiques/herbicyclage>

Entretien écologique des pelouses

<https://www.promessedefleurs.com/conseil-plantes-jardin/ficheconseil/guide-pratique-entretien-ecologique-pelouse-gazon/>

De plus, voici le lien vers le site internet de la Ville : Mai sans tondeuse qui vous permettra d'obtenir plus d'informations sur le sujet.

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/milieux-naturels/mai-sans-tondeuse.aspx>

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

Ceci dit, nous sommes conscients que la gestion des surplus de rognures de gazon après la période collecte peut représenter un défi pour certains citoyens. C'est pourquoi, en 2023, nous avions déjà envisagé et proposé un ajustement des dates de collecte pour répondre à ce besoin. Toutefois, cette proposition avait été refusée par l'administration à ce moment.

Face à la préoccupation qui persiste, nous allons réévaluer la possibilité d'un ajustement ponctuel du calendrier de collecte afin de mieux soutenir les citoyens. »

5.2 – Déneigement de la rue Barfleur

Réponse de la Ville suite à la résolution no CQO-25-CA-020 :

« Le trottoir en question ne respecte pas la largeur minimale de 1.5 m pour la machinerie de déneigement. Ce trottoir en effet mesure 1 m et 1.2 m de largeur. N'étant pas non plus dans un corridor scolaire identifié, ce trottoir ne sera donc pas déneigé. »

Mme Lison Boulanger mentionne que le trottoir de l'avenue du Perche dans le corridor scolaire est déneigé et de même largeur que la rue de Barfleur. Ces deux trottoirs sont liés et rattachés pour un coin de rue qui vient d'être élargit à 69 pouces (1,75 m). Actuellement, le déneigement s'arrête à la fin de cet élargissement.

La rue de Barfleur était déneigée auparavant. Elle est parallèle à la rue du Périgord et au Sud de cette dernière. Elle est utilisée par les écoliers du primaire et tous les autres résidents de plusieurs rues du secteur pour accéder à leur domicile ou rejoindre le boul. Henri-Bourassa.

M. Ernesto Salvador Cobos conseille au Conseil de quartier de relancer la résolution CQO-25-CA-020.

CQO-25-CA-028

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISON BOULANGER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier effectue une relance de la résolution no CQO-25-CA-020 auprès de la Ville de Québec.

ADOPTÉ

5.3 – Réfection de la rue Barfleur

Réponse de la Ville concernant la résolution no CQO-25-CA-021 :

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

« Bonjour, merci de nous avoir transmis cette requête. Il semblerait que la chaussée soit également dans un piètre état, et donc nous allons tenter de coordonner les deux réfections (chaussées et trottoir) dans les meilleurs délais, en fonction des contraintes opérationnelles des équipes impliquées. »

5.5 – Contraventions auprès des cyclistes

Il y a eu beaucoup de contraventions qui ont été données aux cyclistes cette année touchant le port du casque et des situations dangereuses.

Action :

L'information sera transmise au Conseil de quartier.

5.6 – Enjeu sur la rue des Écureuils

Concernant la vitesse sur la rue des Écureuils, un citoyen mentionne que l'ancienne plomberie possède un droit d'acquis pour les camions. La vitesse constitue toujours un enjeu. La seule possibilité est d'obtenir une surveillance policière accrue.

M. Ernesto Salvador Cobos précise que le Conseil de quartier peut rejoindre le capitaine-commandant adjoint qui peut apporter des réponses suite aux résolutions que M. Cobos pourra lui transmettre.

CQO-25-CA-029

SUR UNE PROPOSITION DE M. GOSSELIN, LE CONSEIL DE QUARTIER RÉDIGERA UNE RÉSOLUTION visant à demander à la Ville la mise en place des mesures pour contrer la vitesse excessive sur cette rue qui pourrait inclure des mesures comme la surveillance policière et l'ajout des seuils de ralentissement.

5.7 – Journal de quartier

Compte tenu de l'absence de Mme Marie-Pierre Boucher, ce sujet a été reporté à la prochaine assemblée ordinaire du 22 octobre 2025.

6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER.

6.1 – Comité de travail « Environnement »

Mme Lison Boulanger précise qu'il y a 68 recommandations dans le mémoire sur la biodiversité. M. Filteau a relevé celles par rapport aux dossiers actifs, soit le Parc

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

des Moulins, les eaux de ruissellement, les débordements incluant les milieux humides. Ce sont les dossiers sur lesquels le Conseil de quartier pourrait travailler.

En ce qui concerne le ruissellement des eaux, cet été, la rue Béarn a été bloquée par l'installation d'une pompe de juin à la mi-septembre. Il s'agit-là d'une situation qui, à long terme devient déplorable. Celle-ci a été fermée à partir de la rue Lyonnais jusqu'à boul. Jean-Talon.

Mme Coulombe précise qu'elle a rejoint le service 311 pour mentionner qu'il y avait une pompe non-fonctionnelle sur la rue des Hirondelles. La Ville a décidé de la laisser sur place pour l'été selon une moyenne du nombre de fois qu'elle est installée. Il en coûte plus cher de l'installer et la désinstaller.

Cette situation peut faire baisser la valeur des maisons et un inconvénient majeur pour les résidents. En juin 2023, une analyse a été demandé par la ville, mais on ne connaît pas les résultats.

Concernant le Parc des Moulins et la rivière Duberger, il y a de la construction en cours. Une citoyenne a rapporté avoir vu des ouvriers nettoyer la dalle d'une bétonnière et verser les résidus dans la rivière du Berger. Les eaux de la rivière furent de couleur grisâtre pendant quelques jours. Mme Boulanger s'est rendue sur place au cours de la fin de semaine et a constaté qu'où l'eau était dormante, il n'y avait pas tant de changements, c'était toujours grisâtre. Selon toutes les apparences, il s'agit de la construction du ponceau de l'autoroute Laurentienne à la sortie de la Faune. M. Filteau mentionne que le 17 septembre dernier, l'eau était grise.

Action

Mme Boulanger fera une plainte au service 311. Une résolution sera également présentée à la prochaine assemblée ordinaire du 22 octobre 2025.

6.2 – Comité « Mobilité et sécurité routière »

M. Benoît Gosselin mentionne qu'il a eu des discussions avec des résidents cet été et des points ont été ajoutés dans la liste des problématiques du quartier.

Suite à des demandes, le Conseil de quartier n'a pas d'affiches portant sur le ralentissement. Mme Coulombe présentera des soumissions afin de procéder à leur production à la prochaine assemblée ordinaire du 22 octobre 2025.

M. Ernesto Salvador Cobos propose que le Conseil de quartier se doit de participer au programme de mobilisation et de sécurité routière dans le cadre de la stratégie

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

2025-2029 afin de procéder à la production des affiches. Pour l'instant, il ne peut dire quel type de projet sera accepté dans le cadre de cette stratégie. La période pour soumettre des projets est le mois de novembre. Il transmettra l'adresse courriel de la personne responsable à rejoindre.

Action

M. Ernesto Salvador Cobos validera ce sujet dans le cadre du programme de mobilisation et de sécurité routière. Il pourra également consulter les conseils de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides et des Jésuites.

6.3 – Plan d'actions 2026-2027

Suite au départ de quelques administrateurs, Mme Coulombe précise qu'il faut remobiliser les administrateurs, les résidents et un représentant d'organismes pour appuyer le Conseil de quartier dans la cohérence avec tous les mémoires produits. Ce plan d'actions doit être finalisé pour septembre 2026.

Le sondage sera relancé avec le code barre, car il n'y a pas eu beaucoup de réponses des résidents. Les résidents pourraient être rejoints par le biais de différents salons. Il est important, pour le Conseil de quartier, d'avoir un représentant d'organismes, des spécialistes en environnement ou en urbanisme.

M. Filteau suggère que les réalisations du Conseil de quartier soient davantage publicisées auprès des résidents et leur demander s'ils ont des suggestions/réflexions à proposer. Il est important que le Conseil de quartier tienne une liste de ces réalisations.

6.4 – Plan d'actions pour le mémoire sur la diversité

M. Martin Filteau mentionne qu'un mémoire a été produit et déposé par le comité environnement du Conseil de quartier Orsainville, en septembre 2023. Il y a maintenant deux ans que le mémoire existe et les nouvelles ne sont pas bonnes.

Mme Boulanger et M. Filteau ont dégagé les priorités du mémoire concernant les points sur la biodiversité, Parc des Moulins, contrôle des eaux, et milieux humides d'Orsainville.

Basé sur le mémoire de septembre 2023, il est important d'avoir des prises de décisions claires et la priorisation à mettre en place pour protéger cette richesse dans la Ville de Québec. La prochaine rencontre avec la CCNQ aura lieu le 5 novembre 2025. Le quartier d'Orsainville ne doit pas être l'enfant pauvre de la Ville. La lettre déposée par M. Filteau est jointe en annexe au procès-verbal. De plus,

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

pour voir le Mémoire sur la stratégie en faveur de la biodiversité à Québec, il se retrouve dans le site de la Ville de Québec :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/orsainville/memoires-avis.aspx

7. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX.

M. Éric Ralph Mercier mentionne qu'il constate l'importance de la participation des citoyens. Il remercie les membres du Conseil d'administration qui donne du temps, de façon bénévole, auprès des élus et de la Ville. Il remercie les résidents présents parce que les assemblées ordinaires n'auraient pas lieu.

Il invite les résidents d'assister aux assemblées du Conseil d'arrondissement et à l'Hôtel de Ville et à s'exprimer.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS.

8.1 – Problématique de sécurité sur la rue des Chrysanthèmes.

Un résident fait part d'une problématique de sécurité énorme. Il a rejoint le service 311 à plusieurs reprises à ce sujet, notamment sur la rue des Chrysanthèmes, où il habite. Il a été informé que les camions de transport d'automobile avaient le droit de circuler dans la rue. La rue des Chrysanthèmes commence à la rue des Pâquerettes pour rejoindre la rue des Orchidées. Les camions n'ont pas le droit de circuler dans cette rue. Il y a plusieurs enfants dans cette rue.

Il est important de s'occuper de la sécurité et au besoin, avoir l'intervention des policiers. Il est prêt, avec l'appui de d'autres résidents, à se mobiliser pour obtenir des résultats. Il suggère que le Conseil de quartier obtienne une présentation du Service de police de la Ville à ce sujet.

Il déplore également la longueur des travaux sur les rues qui s'étalent maintenant sur plusieurs semaines.

8.2 – Actions à prendre suite au mémoire sur la biodiversité.

M. Michel Lagacé avec la démarche de M. Filteau concernant le mémoire sur la biodiversité. Ce mémoire de 160 pages comporte 68 recommandations mais malheureusement, la Ville n'a donné aucun retour.

Pour faire suite à l'intervention de M. Filteau, M. Michel Lagacé précise que le rapport sur la biodiversité fut le fruit du travail d'une équipe, à la demande de la

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

Ville de Québec. Cette demande fut patronnée par M. Ernesto Salvador Cobos, responsable de la consultation, ainsi que Mme Marie-Pierre Boucher. Malheureusement il n'y a pas eu de retours de la Ville.

Ce rapport fait suite à une conférence à laquelle M. Bruno Marchand a assisté sur la stratégie de la biodiversité. M. Marchand a déclaré que la Ville de Québec fait partie des villes culturelles et de la biodiversité et fera des efforts à ce sujet. Il s'agit d'un très bon mémoire au niveau des idées, des concepts, et il y avait de grandes actions que la Ville avait déjà entreprises.

Par contre, il n'a pas vu de développements au niveau des 68 recommandations qui ont été formulées. Il s'agissait plutôt d'intentions. Il s'agissait également de la première phase de grandes choses, mais on n'a pas vu d'actions. Pour le quartier Orsainville, il n'y a eu beaucoup de choses et le rapport contient des propositions qui allaient très loin. Il faudrait aller plus loin sur la biodiversité à Québec et au Québec. Il félicite M. Filteau et le Comité Environnement.

Mme Boulanger mentionne qu'elle a appris que le milieu humide d'Orsainville était le plus profond de la province et même du Canada. Il faut aller plus loin sur ce sujet. Il ne faudrait pas qu'il se passe n'importe quoi.

8.3 – Fermeture du concessionnaire « La Maison Chrysler de Charlesbourg »

Un résident mentionne que le terrain où est situé la « Maison Chrysler de Charlesbourg », qui a fermé récemment ses portes, est très grand. Est-ce que la Ville considérera l'achat du terrain pour construire des logements sociaux et abordables?

M. Benoît Gosselin précise que le terrain est connexe à la rivière, une école et du parc Saint-Pierre. Le zonage ne permet pas de construire de logements pour le moment. Le Conseil de quartier devrait être consulté concernant un changement de zonage, mais il y a des moyens de contourner. Il peut y avoir un autre concessionnaire automobile qui peut acquérir le terrain et l'édifice.

M. Claude Lavoie mentionne qu'il n'y a aucun projet, ni de demande, transmis à la Ville. Il n'y a que des rumeurs en ce moment.

M. Gosselin mentionne qu'il serait intéressant que ce terrain puisse accueillir le complexe aquatique du secteur nord qui a déjà été demandé par le Conseil de quartier. On pourrait assurer la protection de la rivière ainsi que la possibilité d'avoir un parc à chiens.

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

Il semble que les résidents craignent la prolifération de logements, même si le zonage ne le permet pas pour le moment. Par contre, l'usage pour des installations de loisir pourrait être possible.

Mme Coulombe invite les résidents de soumettre leurs suggestions et/ou propositions concernant l'usage de ce terrain sur la page FaceBook du Conseil de quartier ou à l'adresse suivante : conseilquartier.orsainville@ville.quebec.qc.ca

Action

Une résolution sera présentée pour recommandation à la Ville afin qu'elle considère un projet municipal comme le complexe aquatique, lors de la prochaine assemblée ordinaire du 22 octobre 2025.

8.4 – Candidats aux élections de la Ville

Les candidats ci-dessous se présentent pour le district des Monts :

Raphaël Lebailly – Québec forte et fière
Eric Ralph Mercier – Respect citoyens
Samuel Moisan-Domm – Transition Québec
Valérie Savard – Leadership Québec - Équipe Sam Hamad
Vincent Tremblay – Québec d'abord

Les candidats ci-dessous se présentent pour le district Louis XIV :

Marie-Jo Bégin-Létourneau – Respect citoyens
Marie-Pierre Boucher (Occupait déjà ce poste) – Québec Forte et fière
Donald Gagnon – Leadership Québec – Équipe Sam Hamad
Charles Lamont – Transition Québec
Pier-Luc St-Pierre Fortin – Québec d'abord

9. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

CQO-25-CA-030

SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE ET SECONDÉE PAR M. CHARLES-ÉLIE FALLU, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier d'Orsainville autorise un paiement d'un montant de 110.00 \$ à l'attention de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 6ème assemblée ordinaire du 18 juin 2025.

ADOPTÉ

CONSEIL DE QUARTIER | ORSAINVILLE

CQO-25-CA-031

SUR UNE PROPOSITION DE M. BENOÎT GOSSELIN ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier d'Orsainville procède à un engagement de 250.00 \$ pour l'achat d'un lunch pour la tenue d'une réunion de travail des membres du CA.

ADOPTÉ

10.DIVERS

Un citoyen mentionne que les immigrants ont apporté beaucoup à Charlesbourg, notamment aux entreprises qui auraient dû fermer leurs portes sans leur contribution. Pourrait-il y avoir un événement pour le souligner? Un événement a lieu dans l'arrondissement de Charlesbourg.

11.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Benoît Gosselin lève l'assemblée à 21 h 35.

SIGNÉ

M. Benoît Gosselin, président

SIGNÉ

M. Charles-Élie Fallu, secrétaire

CONSEIL 
DE QUARTIER | ORSAINVILLE

Liste des résolutions adoptées au procès-verbal

Nº de la résolution	Objet	Page
CQO-25-CA-026	Adoption du procès-verbal de la 2 ^e assemblée spéciale du 28 mai 2025.	3
CQO-25-CA-027	Adoption du procès-verbal de la 5 ^e assemblée ordinaire du 28 mai 2025.	3
CQO-25-CA-028	Relance de la résolution CQO-25-CA-021 auprès de la Ville de Québec concernant la rue Barfleur.	6
CQO-25-CA-029	Résolution sur les seuils de ralentissement et la surveillance policière (texte à venir).	6
CQO-25-CA-030	Paiement des frais de rédaction du procès-verbal de la 6 ^{ème} assemblée ordinaire 24 septembre 2025.	12
CQO-25-CA-031	Engagement de 250.00 \$ pour un repas lors d'une réunion de travail le 30 septembre 2025.	13